



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>

Page Facebook : <http://www.facebook.com/basrhin.snuippfsu>



CAPD du 16 mai 2014 : Compte rendu du SNUipp-FSU

La CAPD de ce jour est présidée par Mme Weltzer, IA-DASEN de Bas-Rhin. Les médecins et assistantes sociales étaient présentes.

Ordre du jour

- Mouvement 1ère phase
- Postes adaptés
- Postes à profil
- Congés individuels de formation
- Candidatures au Goethe Institut
- Questions diverses

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à lire en document joint

Mouvement 1ère phase

Priorités médicales et sociales

Après validation des situations médicales étudiées au Groupe de Travail le 6 mai, l'algorithme a tourné à nouveau. Les collègues qui ont pris contact avec la médecine de prévention entre le GT du 6 mai et le 9 mai (date d'envoi des documents aux organisations) ont été ajoutés à la liste. Le SNUipp-FSU a relevé que certains collègues qui s'étaient fait connaître auprès de la médecine de prévention n'étaient toujours pas sur la liste.

Le médecin de prévention nous a répondu que les collègues sortaient de l'entretien avec 2 exemplaires du document de la médecine de prévention: le premier qu'ils gardent, le second qu'ils doivent faire parvenir le plus vite possible à leur hiérarchie (IEN). Cette démarche est indispensable.

Enseignement en site bilingue

Les collègues ayant demandé à enseigner en bilingue ont été reçus le mercredi 14 mai. Le SNUipp-FSU regrette que les collègues qui ont demandé l'habilitation soient lésés par ces entretiens tardifs, alors qu'ils ont répondu à l'appel d'offre dans les temps avant la saisie de vœux comme cela était indiqué dans la circulaire (paragraphe 5).

Mme Marchal, Conseillère Pédagogique en Allemand, nous a informés que 12 lauréats au concours 2014 exceptionnel (admissibilité en juin 2013 et admission en avril 2014) travailleront à temps plein dans les écoles, tandis que les lauréats au concours 2014 nouvelle mouture (admissibilité et admission en 2014) travailleront sur des demi-postes.

Outre les collègues habilités, Mme Marchal nous a indiqué que le Bas-Rhin disposait de 27 personnes contractuelles pour le bilingue. Au total, il y a 429 classes bilingues dans notre département.

Formation CAPA-SH

La formation CAPA-SH est modifiée. L'ESPE met en place un Master spécifique qui prend en compte la diversité des élèves, avec un certain nombre de mentions du CAPA-SH. L'examen n'est pas modifié, c'est la formation qui permet de le préparer qui change. Les nouvelles modalités consistent à en faire une formation diplômante sur 2 ans: Master 1 puis Master 2. Il était prévu qu'une part de la formation ait lieu certains mercredis après-midi et que l'autre part le soit pendant les vacances scolaires. L'IA semble à présent s'engager pour qu'aucune formation en présentiel ne se déroule pendant les congés ou les mercredis, mais sur un temps de classe remplacé.

Tous les candidats ont été rencontrés par l'administration. L'IA s'est engagée à les informer sous 2 semaines des modalités définitives de la formation. Chaque candidat aurait ensuite une semaine de réflexion pour se décider s'il persévère dans cette formation.

Pour les candidats qui possèdent déjà un CAPA-SH ou un CAPSAIS, l'ouverture de ce master leur offre la possibilité d'obtenir le Master dans le cadre de la VAE, avec prise en charge des frais d'inscription par l'IA dans le cadre du DIF. Le SNUipp-FSU regrette que les personnes qui souhaitent faire valider leur Master se voient contraints d'utiliser tous leurs droits DIF. Avec la multiplication des postes à profil, y compris dans l'ASH, nous redoutons la mise en place d'une double filière: les collègues recrutés avec obtention du Master et du CAPA-SH et ceux qui ne posséderaient que le CAPA-SH.

Le SNUipp-FSU s'inquiète de la mise en place prévue d'une démarche identique pour le CAFIPEMF.

Voeu géographique

Le SNUipp-FSU 67 et l'ensemble des organisations syndicales demandent que l'affectation sur voeu géographique soit transparente. Le SNUipp-FSU 67 a réaffirmé son opposition à l'obligation du voeu géographique, comme c'est le cas dans d'autres départements, par exemple dans le Haut-Rhin.

Postes adaptés

14 collègues bénéficient d'un poste adapté.

Postes à profil

- Poste de CPC - Vosges du Nord: Anne BOOS
- Poste de chargé de mission "AVS" et CDO vers les enseignements adaptés du second degré – ASH: Patricia HENG
- Poste d'éducateur ERPD Strasbourg – ASH: Loïc ARNOULD, Camille MUNCH, Julia SOMMER, Christophe GRUNENWALD, Manuel HODLER, Henri JAEGELE, Jeanne VIROT, Amadine WEIDER
- Poste de CPC – Strasbourg 8: Véronique WICKER
- Poste d'enseignant-référent handicap – secteur Strasbourg Sud 2: Isabelle IGOT
- Poste animation soutien (0,50) – coordonateur plan lecture de Bischwiller – Strasbourg 7: Christelle GAETE
- Poste de direction de l'EE Erlenberg de Bischwiller – Strasbourg 7: Myriam EBER
- Poste de CPC – Strasbourg 2: Véronique VOLTZ
- Poste de direction de l'EE des Vosges de Barr – Obernai: Nicole WECHTLER
- Poste de direction de l'EE de Marmoutier – Saverne: Christelle MORGENTHALER
- Poste d'enseignant ULIS "Troubles des fonctions cognitives" du collège des Sources à Saverne - ASH: Alexandra BECKER
- Poste de CPC – ASH: Caroline LOECHLEITER-SCHAEFFER
- Poste d'enseignant à l'UE Autisme de Strasbourg: /
- Poste d'enseignant ULIS "Troubles des fonctions cognitives" du collège de Brumath – ASH: /
- Poste d'enseignant ULIS "Troubles des fonctions cognitives" du collège Lezay Marnésia de Strasbourg – ASH: Armelle MAUCLER
- Poste d'enseignant ULIS "Troubles des fonctions cognitives" du collège des Racines et des Ailes de Drulingen – ASH: Hélène MATZ
- Poste d'enseignant ULIS au collège Les Roseaux d'Illkirch – ASH: Régis IMHOFF
- Poste de coordonnateur pédagogique de l'UE des Iris de Strasbourg: Bruno PELASCINI

Congé individuel de formation

11 collègues bénéficient d'un congé de formation. Les autres collègues qui en avaient fait la demande sont sur liste complémentaire, classés par ordre de barème "Formation" (moins on a bénéficié de formation, plus le barème est fort).

Candidatures au Goethe Institut

La commission se réunit au rectorat le 22 mai, c'est elle qui fixera les critères d'attribution.

Questions diverses

Etat des lieux du remplacement

L'an dernier, le taux d'efficacité (demi-journées remplacées) était de 80,29%, soit 97 538 demi-journées d'absence, dont 78 316 remplacées. Cette année, le taux d'efficacité était de 81,11%. Le nombre de demi-journées d'absence est à la date du 9 mai, 75 558.

Enseignants confrontés à des enfants ingérables

Le SNUipp-FSU 67 a fait remonter à l'inspection que de nombreux collègues nous contactent pour nous faire part de leurs difficultés face à un élève difficile: enfant qui pose problème à l'enseignant, aux autres élèves, à l'équipe enseignante.

Nous avons demandé à l'administration qu'elle nous communique le nombre d'enfants qui ont une notification MDPH et qui ne sont pas pris en ITEP ou en IME.

Répartition des futurs stagiaires entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin

Pour le concours 2014 exceptionnel, la répartition sera de 50% pour le 67 et 50% pour le 68.

Pour le concours 2014 rénové, la répartition sera de 60% pour le 67 et 40% pour le 68.

Postes réservés pour les stagiaires

72 postes ont été bloqués pour les lauréats du concours exceptionnel. Les lauréats seront à temps plein à la rentrée sur ces postes.

Pour le concours rénové, les lauréats seront à mi-temps, sur des décharges de direction, sur des postes qui seront réservés dans le cadre du 2nd temps.

Tous ces stagiaires seront affectés début juillet.

Indemnité de départ volontaire

Voici le nombre de collègues qui ont demandé à bénéficier de l'indemnité de départ volontaire les dernières années:

- 2010: 1 collègue
- 2011: 4 collègues
- 2012: 2 collègues
- 2013: 2 collègues
- pour 2014: prévision de 3 ou 4 collègues.

Le montant moyen de l'indemnité est de 25 319 euros.

Prévision de la balance départementale

Nous serons en équilibre à la rentrée: le département ne sera ni déficitaire ni excédentaire. Pour le moment, pas de réponses données aux EXEAT, ils auront leur réponse fin juin.

Par ailleurs, 16 INEAT du Haut-Rhin seront acceptés pour la rentrée 2014.